

# Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (S.S.I.A.P) niveau 2 INITIAL

Formations Incendie Réseau Entrepreneurs



## FORMATION EN PRÉSENTIEL

### Public

Personnes souhaitant exercer les fonctions Chef d'équipe de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

### Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation SSIAP 1 est l'acquisition des compétences pour diriger une équipe d'agent sécurité incendie et permet d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

### Prérequis

Aptitude physique (validée par un examen médical)

Présenter un certificat SST (Sauvetage Secourisme du Travail) ou l'AFPS

Présenter une attestation justifiant la capacité ERP1, IGH1 ou SSIAP 1

Se justifier de l'exercice de l'emploi d'Agent de Service de sécurité incendie pendant un an ou plus dans un établissement recevant du public (ERP) ou un Immeuble de grande hauteur (IGH)

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

### Durée

70 heures\*

\*Hors temps d'examen et de déplacement

Tarif \*Nous consulter

## CONTENU

### La formation Connaître :

- les outils de gestion et de management d'une équipe,
- la manipulation des SSI,
- les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail,
- le rôle du chef de poste central de sécurité

### Manipulation des SSI :

- le Système de Détection Incendie,
- le Système de Mise en Sécurité Incendie,
- les installations fixes d'extinction automatique.

### Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

- dispositions réglementaires du code du travail (aménagement des locaux de travail, les accidents du travail, etc.).
- gestion du PCS (alarme, levée de doute, application des consignes, la prise de décision, alerte et accueil des secours),
- conseils techniques aux secours (ouverture des voies, le compte rendu, le soutien aux services de secours, etc.).

### Le formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos formateurs partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. Nos centres partenaires disposent des agréments préfectoraux nécessaires. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOPI pour ces actions de formation ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC. Les diplômes ou les agréments de nos partenaires sont disponibles sur demande.

## ORGANISATION

### ➤ Limite d'effectif

minimum : 4 participants

maximum : 12 participants

### ➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Supports de cours individuels
- SSI de catégorie A
- Circuit de vérification et de ronde
- Visite d'IGH

L'équipement est fourni et mis à disposition des stagiaires, encadrés par le formateur.

### ➤ Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Certificat SSIAP2 délivré par le ministère de l'intérieur après examen théorique QCM et épreuve de mise en situation pratique
- Examen devant jury

Fiche France Compétences :  
Répertoire spécifique – [Fiche n°1401](#)